Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260320-2026_03_20_020-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

VILLE D'ERGUÉ-GABÉRIC

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU 20 MARS 2026

## DÉLIBÉRATION n°2026-020 – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt-six, le vingt mars, les membres du Conseil municipal de la commune d'Ergué-Gabéric se sont réunis en séance à 19 h 00, à la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été donnée le seize mars, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 29 Absents : 0 Votants : 29

Etaient présents : M. Damien ABOLIVIER, Mme Marie-Laure LE MEUR, M. Michel HOSTIOU, Mme Hatice DEMIR, M. Eric GUÉGUEN, Mme Anne PERENNES, M. Cédric PATINEC, Mme Annie DESTAILLATS, M. Christophe COSMAO, Mme Virginie LE CORRE, M. Jean-Michel MOULLEC, Mme Coralie HUITRIC, M. Frantz DASIVLA, Mme Gwenn PERENNES, M. René BIZIEN, Mme Audrey CAPITAINE, M. Paul MONFORT, Mme Béatrice MONCUS, M. Damien JEGOU, Mme Stéphanie LE CREN, M. Claude MARCHAND, Mme Cécile LE COSSEC, M. Killian LE GALL, Mme Jasmine FUTCHER, M. Florian HERRY, Mme Ghislaine KERGOAT, M. Ludovic DERRIEN, Mme Marine THOMAS, M. Pierre-André LE JEUNE.

Secrétaire de séance : M. Killian LE GALL

♦♦♦

Monsieur Hervé HERRY, Maire sortant, donne lecture des résultats constatés au procès-verbal du premier tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2026 :

| | | |
|---|---|---|
| Nombre d'électeurs inscrits | 7 011 | |
| Nombre de votants | 3 855 | 54,99 % |
| Bulletins blancs ou nuls | 437 | 11,34 % |
| Suffrages exprimés | 3 418 | 88,66 % |

Ont obtenu :

| | **Nombre de voix** | **% exprimés** | **Nombre de sièges au CM** | **Nombre de sièges à QBO** |
|---|---|---|---|---|
| Ergué, au cœur de l'avenir (Damien ABOLIVIER) | 3 418 | 88,66 | 29 | 7 |

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des 29 conseillers élus le 15 mars 2026 :

M. Damien ABOLIVIER, Mme Marie-Laure LE MEUR, M. Michel HOSTIOU, Mme Hatice DEMIR, M. Eric GUÉGUEN, Mme Anne PERENNES, M. Cédric PATINEC, Mme Annie DESTAILLATS, M. Christophe COSMAO, Mme Virginie LE CORRE, M. Jean-Michel MOULLEC, Mme Coralie HUITRIC, M. Frantz DASIVLA, Mme Gwenn PERENNES, M. René BIZIEN, Mme Audrey CAPITAINE, M. Paul MONFORT, Mme Béatrice MONCUS, M. Damien JEGOU, Mme Stéphanie LE CREN, M. Claude MARCHAND, Mme Cécile LE COSSEC, M. Killian LE GALL, Mme Jasmine FUTCHER, M. Florian HERRY, Mme Ghislaine KERGOAT, M. Ludovic DERRIEN, Mme Marine THOMAS, M. Pierre-André LE JEUNE.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260320-2026_03_20_020-DE

Hervé HERRY, Maire sortant, déclare installés dans leurs fonctions les conseillers.

Le Conseil municipal choisit pour secrétaire de séance Monsieur Killian LE GALL, benjamin de l'assemblée.

La présidence du Maire sortant étant terminée, c'est le doyen d'âge du Conseil municipal qui doit maintenant assurer la Présidence de l'assemblée jusqu'à l'élection du nouveau Maire, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Pierre-André LE JEUNE est convié à prendre la présidence de la séance.

Le Maire,
Damien ABOLIVIER

